

Politique famille-aînés de Leclercville 2015-2020



*« Pour que Leclercville ne devienne pas qu'une
municipalité pour retraités semi-autonomes »*



Mot du maire



Chers concitoyens,

La municipalité de Leclercville est fière de vous présenter sa politique Famille-Aînés pour la période 2015-2020. En fait, je devrais plutôt dire votre politique MADA-Famille.

Une municipalité n'a de raison d'être que pour ses citoyens et ne vit que par ses citoyens. C'est dans cette optique que, profitant d'un programme du gouvernement du Québec, le conseil municipal a mandaté un comité pour faire le point sur la situation de la population et de divers services offerts aux citoyens, afin de définir quelles seraient les actions les plus appropriées pour les familles et les aînés de notre milieu, sans toutefois négliger tous les autres citoyens. Les recommandations de ce comité devaient se baser sur une consultation, la plus large possible, auprès de tous les citoyens et les différents organismes de la municipalité. Mme Sylvie Lemay, conseillère municipale a chapeauté ce comité tout au long du processus, ainsi que M. Gilles Lamontagne à titre de chargé de projet. Un important effort a été fourni pour la rédaction de ce document, les citoyens se sont librement et abondamment exprimés, une foule d'idées ont été mises de l'avant, démontrant ainsi le sérieux de la démarche et l'intérêt des citoyens. La municipalité remercie sincèrement tous les bénévoles et les citoyens qui ont activement contribué à l'élaboration de ce document.

C'est pour ces raisons que le conseil municipal considère que le plan d'action qui a découlé de cette démarche est le mieux adapté pour répondre aux préoccupations des gens de Leclercville. C'est par une décision unanime du conseil que ce document a été adopté, en octobre 2015, comme une politique officielle de la municipalité. Elle guidera plusieurs des décisions et actions à prendre au cours des prochaines années, tant par la municipalité que par les divers organismes qui y œuvrent. Déjà le document a inspiré la municipalité dans les actions posées : appui au festival de l'Écho des Falaises, aménagements du parc de l'île, informations publiées dans le journal... Déjà aussi cette démarche nous a permis de poser notre candidature pour l'obtention de fonds pour réaliser certains des projets retenus. Plus que tout, elle a permis de raviver l'intérêt de citoyens pour des projets structurants et vivifiants pour la communauté.

Le projet est très audacieux pour notre petite communauté; il y a beaucoup d'ouvrage à abattre pour réaliser les actions identifiées. C'est maintenant à nous tous de démontrer notre intérêt et notre solidarité pour rendre notre communauté plus attrayante pour tous les citoyens.



Marcel Richard
Maire

Mot de la conseillère responsable du projet



Bonjour à tous,

C'est avec joie et enthousiasme que nous vous présentons notre politique MADA-Famille. Dès le début de 2014 un comité de bénévoles représentant la diversité des citoyens a été formé pour travailler sur ce grand projet. Tout au long de plus de 18 mois de travail, cette politique fut élaborée tout en s'assurant que chaque individu qui habite notre belle municipalité y trouve son compte.

Vous vous êtes déplacés pour venir nous soumettre vos idées. Nous avons noté, étudié, évalué, chaque idée et validé nos choix auprès de tous les organismes de notre communauté. C'est un peu à regret que nous n'avons pu retenir toutes les idées soumises. Nous avons essayé d'être le plus attentif possible pour cibler les besoins les plus pressants et trouver des solutions aux irritants que nous pouvons vivre au quotidien.

L'heure est maintenant arrivée pour nous de vous présenter les projets qui ont été retenus. Ce qui est à venir sera le plus grand défi qui se posera à tous les citoyens de Leclercville : il faut mettre en œuvre tous ces projets que vous avez soumis. Pour y arriver, il faudra se retrousser les manches et s'impliquer, malgré les exigences d'une vie trop rapide et le confort de ses habitudes. C'est à nous de prendre notre destin en main, gage du succès de cette entreprise. Une chose est certaine : personne d'autre ne le fera pour nous.

L'intensité de nos efforts assurera le succès de nos projets, et le mieux être auquel nous aspirons. Et je suis très heureuse d'avoir été désignée par le conseil municipal pour assurer le suivi de ce dossier au nom de tous les citoyens.



Sylvie Lemay
Conseillère responsable du projet

Politique famille-aînés de Leclercville 2015-2020

La mission : L'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles et des aînés, afin de contribuer à leur mieux-être et assurer leur épanouissement dans une communauté ouverte et active, est une partie intégrante de la mission de la municipalité. Les actions de la municipalité doivent être adaptées pour rejoindre les familles et les individus en fonction des différentes étapes de la vie.

Le projet : La municipalité de Leclercville s'est engagée dans l'élaboration d'une politique famille-aînés dans le but de placer les personnes, les familles et les aînés au centre des interventions municipale. Cette démarche vise l'ensemble des actions sous sa juridiction. Elle se veut être un cadre de référence pour tout organisme œuvrant au sein de la municipalité. Cette politique encourage la concertation et le partenariat pour les actions à mettre de l'avant afin d'améliorer le milieu de vie des familles et des aînés. L'adoption de cette politique traduit la reconnaissance du rôle et de l'importance des familles et des aînés pour Leclercville.

La famille

La famille est la cellule souche de la société. Elle prend vie quand deux adultes décident de s'unir pour la réalisation d'un grand projet commun, basé sur la collaboration et le support réciproque, qui leur permet de croître et de s'épanouir. La famille ne cesse d'évoluer et de se transformer. Au début de leur vie familiale, les deux adultes assurent leur croissance personnelle dans la recherche de leurs réciprocitys, de leurs différences et de leurs complémentarités. Ils développent une dépendance l'un à l'autre. Puis viennent les enfants, issus de l'union ou accueillis. La famille devient pour plusieurs années un lieu d'amour, d'apprentissage, de croissance, d'entraide mutuelle, de prise en charge. Soudainement, le tumulte s'apaise: avec le départ de jeunes, le couple se retrouve pour évoluer désormais au travers l'âge et la retraite. La famille grandit et s'établissent les liens nouveaux, multiples et variés entre générations et les individus.

Mais la vie brise parfois ce cycle ou celui-ci arrive à son terme. Le départ d'un des parents ou leur séparation modifie la structure de la famille, mais sans en anéantir l'essence qui réunit désormais ses membres, ni les liens qui les unissent. Même ceux qui ont choisi d'évoluer comme adultes « solitaires » dans la vie font toujours partie de leur famille. Ceux qui sont seuls sont en quelque sorte pris sous l'aile de la communauté, de diverses façons, par le devoir de solidarité qui habite tout humain et toute communauté humaine. La famille, c'est l'essence même de toute communauté.

Un Aîné

Il n'y a pas de critère fixe pour établir à partir de quel âge un individu est un aîné, pas plus qu'il n'existe de moment précis pour définir à partir de quel instant une fleur est épanouie. La notion d'aîné se confond avec celle de l'épanouissement. Un aîné s'est accompli; il a rempli une vie professionnelle et/ou familiale, il a atteint plusieurs des objectifs qu'il s'était fixé. La relève est maintenant en ligne de front, l'aîné en est le guide, la référence, un « passeur ». Souvent, lorsque l'on commence à se considérer comme un aîné, l'heure de la retraite est proche ou récente. Les priorités ont changé, la valeur relative des choses aussi. L'aîné entreprend maintenant une autre étape de sa vie, c'est l'heure de « passer à autres choses ». Maintenant plus que jamais, il peut se consacrer à l'essentiel.



La démarche et le comité de travail

La réalisation de la politique MADA-famille de Leclercville a été rendue possible grâce à la contribution financière du ministère de la Famille du Québec et le ministère des aînés. La démarche suivie est celle qui est proposée dans le « Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité Amie des Aînés, Direction des communications, ministère de la santé et des services sociaux du Québec, 2013, 36 pages » et du « Guide d'information sur la politique familiale municipale (PFM) + SHV, Carrefour action municipale et famille, sept. 2012, 77 pages + annexes»,

Un comité de 8 membres issus de la municipalité fût mis sur pied pour la réalisation du projet de politique. Le processus fût supervisé, à toutes les étapes, par Mme Denise Chayer, formatrice pour le Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF), qui nous a largement fait profiter de son expérience professionnelle.

Formaient le comité : Mme Sylvie Lemay, conseillère responsable du dossier au niveau de la municipalité et mère de jeunes enfants; Pierre Bluteau (aînés), Lisette Germain (aînés), Christian Hébert (familles), Nicole Lemay (aînés), Robert Leclerc jeune retraité et ex directeur de l'école La Falaise de Leclercville, Johanne Paquet (famille). Ont aussi participé Mme Hélène Cyr (famille) et Karine Pilote (famille) qui se sont partagée la tâche de membre du comité. Enfin, Gilles Lamontagne, a agi à titre de chargé de projet.

Une dizaine de réunions du comité furent tenues entre le début de 2014 et l'automne 2015. Une première démarche consistait à documenter les principales statistiques disponibles afin de bien caractériser la population de Leclercville : nombre de personnes, âgés, statut familial, travail et revenus, logement, services disponibles etc. Une deuxième étape, au cœur même du processus fut de mettre sur pied et de réaliser, en septembre 2014, une consultation publique pour connaître les besoins et aspirations des citoyens des aînés et des familles de Leclercville. Les résultats de cette consultation ont permis d'élaborer (automne 2014 et hiver 2015) les principes et axes d'intervention de la politique et de mettre sur pied le plan d'actions, sous forme d'une quarantaine de projets, en fonction des suggestions des citoyens.

Ce plan d'action fut validé auprès des principaux groupes et comités de la municipalité ainsi qu'auprès des autorités municipales. À la fin de l'été 2015, le projet de politique Famille-Aînés de Leclercville fut soumis aux autorités de la municipalité pour être adopté, devenant ainsi la politique officielle sur la Famille-Aînés de Leclercville pour la période de 2015 à 2020.



Leclercville, en quelques traits :

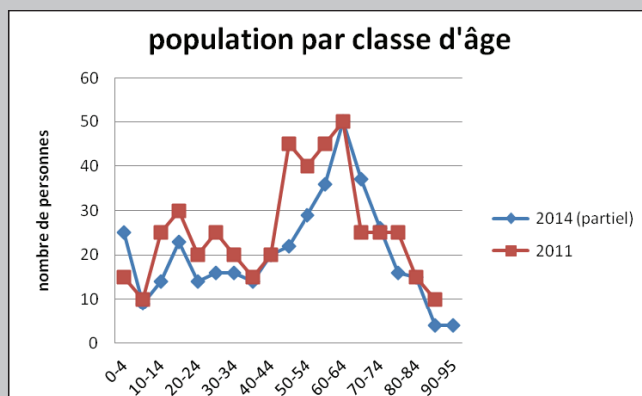
Leclercville est une petite communauté d'à peine 500 personnes, réparties à peu près également entre le village et le secteur agricole. Sur une superficie totale de 136 km² pour l'ensemble de la municipalité, 69% (94 km²) est occupé par la Seigneurie Joly, un territoire public entièrement couvert de forêt alors que le territoire agricole et le village occupent les 43 km² restants. Logée sur la rive sud du St-Laurent, la municipalité est à la limite ouest de la MRC de Lotbinière et de la région administrative de Chaudière-Appalaches. La plus vieille partie du village, avec ses petites maisons ancestrales rappelant son passé industriel, est recroquevillée près du fleuve, sur le delta de la grande rivière du Chêne. Le reste du village est perché en haut de la falaise, la structure géologique caractérisant la topographie du village. Le secteur agricole, composé d'une trentaine de ferme, occupe principalement le riche plateau et est réparti sur trois axes : une partie de la route Marie-Victorin dans le secteur ouest, la route 226 (rang du Portage et St Michel) et le rang du Castor, jusqu'au domaine forestier de la Seigneurie.

L'agriculture est l'activité économique dominante, bien que plusieurs citoyens trouvent emploi dans les industries, commerces et services des villages voisins. Il y a peu de commerces à Leclercville, le principal étant un magasin général abritant le service postal. Un service d'entretien paysager, un restaurant, la caisse populaire et quelques très petits commerces y sont installés. Il n'y a pas d'industrie sur le territoire. La municipalité est toutefois bien nantie en termes d'équipements communautaires : terrain de jeux bien équipé avec le chalet des loisirs, salle paroissiale, hôtel de ville, parc municipal, relais routier... Les organismes (Âge d'Or, Fermières, OTJ, comité du parc de l'île, comité du quai, comité du journal, le comité famille et aînés, la Corporation de développement économique et communautaire de Leclercville...) sont très actifs et bénéficient d'une importante participation de la population, malgré le faible nombre de citoyens.

La démographie de Leclercville est caractérisée par une population vieillissante qui décline lentement depuis plusieurs années. L'âge médian atteint 50 ans. Entre 1996 et 2011, la population de Leclercville a diminué de 24 %. Cette situation diffère grandement de celle de la MRC de Lotbinière, qui affiche une croissance constante depuis 2007. Ce bilan positif de la MRC est essentiellement attribuable à la croissance des municipalités situées plus à l'est, qui voient se développer des industries le long de l'autoroute 20 et qui deviennent de plus en plus des banlieues éloignées pour des travailleurs des grandes agglomérations de Lévis et Québec. Les courbes de population du recensement fédéral de 2011 et d'un recensement maison de 2014 (figure 1) sont éloquentes sur les défis qui se pointent à l'horizon pour Leclercville. La cohorte qui domine nettement est celle des baby boomers, qui arrivent maintenant à l'âge de la retraite et qui feront augmenter la proportion d'aînés. Il y a moins de 25 personnes dans chacune des classes d'âge inférieures à 50 ans ou supérieures à 70 ans. Selon l'enquête en 2011, 100 personnes étaient alors âgées de 65 ans et plus.

Considérant le vieillissement de la population depuis, il est fort probable que ce nombre atteint maintenant près de 125, soit le quart de la population. S'il y a une certaine relève, on remarque que les jeunes adultes délaissent Leclercville pour étudier ou résider plus près de leur emploi. Leclercville compte environ 225 ménages dont 140 forment une famille et 85 sont composés de personnes seules ou dans quelques cas, de colataires. Une quarantaine de familles comptent au moins un enfant, les jeunes de 0-19 ans totalisant environ 80 personnes. Il reste donc une centaine de familles composées uniquement d'adultes. Parmi les 85 ménages n'abritant pas de famille, il faut remarquer de nombreuses personnes vieillissantes vivant seules, souvent de veufs/veuves. Le vieillissement de la population est particulièrement perceptible dans le secteur village et s'accompagne des caractéristiques reliées aux personnes âgées : une proportion grandissante de personnes seules, de revenus plus faibles, une plus grande dépendance aux moyens de transport communautaire et une perte d'autonomie pour la réalisation des tâches d'entretien de la maisonnée.

Figure 1 : population de Leclercville 2011-2014, par classe d'âge



Le secteur agricole présente une population relativement plus jeune : on y retrouve une grande part de jeunes familles et des enfants.

Tout le secteur exploitable au niveau agricole est utilisé et ici comme ailleurs, la croissance des fermes passe par le regroupement d'entreprises. Il est donc peu probable que le secteur agricole de Leclercville se développe en termes de superficie ou de nombre d'emplois créés.

S'il y a quelques logements en location, la majorité de la population possède son logis. Il n'y a pas de maison réservée pour les aînés ou de résidence avec services pour les personnes en perte d'autonomie.

La situation géographique de Leclercville peut aussi présenter des contraintes au développement. La municipalité est située à la limite extrême ouest de la MRC et de la région administrative, à mi-chemin entre Québec et Trois-Rivières. Cet éloignement relatif est peu propice pour l'établissement des services et commerces qui tendent tous à se rapprocher de pôles de population au niveau régional ou sous régional. Les services qu'ils dispensent et les emplois qu'ils génèrent sont plus distants. De même, la municipalité est relativement éloignée des voies de circulation rapide ce qui représente un certain handicap pour l'établissement d'industries pour qui la proximité de ces voies est un important facteur de rentabilité. Ces contraintes sont un obstacle pour attirer les jeunes familles à Leclercville et y retenir nos citoyens plus âgés.

À retenir :

- Un milieu champêtre, un environnement sain ;
- Un village coquet, disposant de bons équipements ;
- Une communauté soudée et participative ;
- Une communauté ne comptant que 500 personnes ;
- Une localisation excentrique par rapport aux centres de service ;
- Peu de services de proximité, nécessité de déplacements ;
- Une population vieillissante ;
- Une importante cohorte de baby boomers, mais des cohortes restreintes pour les autres classes d'âge ;
- Peu de croissance du marché du travail en perspective.

L'opinion des citoyens sur leur municipalité :

Lors d'une consultation publique (septembre 2014), les citoyens ont été appelés à déterminer ce qu'ils considéraient comme les points forts ou dominants de la municipalité, à identifier les points faibles et à soumettre des idées pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés. Une quarantaine de citoyens, de tous âges (bien que les personnes âgées étaient plus fortement représentées) y ont participé. Une validation des conclusions de cette démarche fut par la suite faite auprès des organismes, afin de la compléter ou préciser au besoin et de valider les choix.

Les points forts identifiés.

Lors de la consultation, les citoyens ont d'emblée identifié la qualité de vie comme caractéristique dominante de leur communauté.

D'un premier élan, la qualité du milieu physique est rapidement soulignée : la beauté du village et son caractère pittoresque, la sécurité et la quiétude du milieu de vie, la beauté du cadre naturel environnant et la proximité de la nature, la proximité du fleuve et de la rivière Du Chêne, la présence du quai municipal et le milieu de vie sain. Tous ces éléments créent un milieu de vie qualifié d'exceptionnel.

Le côté humain bien présent est aussi identifié comme une caractéristique dominante de Leclercville. La contrepartie d'un nombre restreint de citoyens est le lien qui les unit et l'esprit de collaboration qui s'en suit.



Tout le monde connaît presque tout le monde et s'inquiète de ses voisins. La participation aux groupements et activités est étonnante. L'entraide et la collaboration sont des valeurs de base.

Des points faibles et des contraintes importantes

Lors de la consultation, l'identification des points les plus faibles fut beaucoup plus ardue. Au fil des discussions, nous avons pu identifier des contraintes importantes pour les citoyens de Leclercville. Un premier consensus concerne le petit nombre ou le peu de variété des services disponibles et la difficulté à conserver les services existants. Ce constat vaut autant pour les services publics que ceux du commerce. Il y a peu de services, en bonne partie parce qu'il n'y a pas assez de clientèle pour en assurer la viabilité, tant au point de vue économique que du nombre de participants. La faiblesse du réseau local et la difficulté à conserver les quelques services disponibles constituent des obstacles majeurs à contourner. Le défaitisme s'installe insidieusement : il n'y a rien à Leclercville, il ne s'y passe rien, c'est mort ! La population a toutefois adopté une approche de ruralité tolérante. On considère comme inévitable la faible variété d'offre locale mais celle-ci doit être complétée par les services de proximité accessibles dans les villages voisins. Au demeurant, la proximité relative des grandes villes, distantes de moins d'une heure de déplacement, pallie aux besoins pour les biens et services plus spécialisés.

Il faut toutefois considérer deux nuances importantes : même si on accepte de s'en accommoder, le peu de services disponibles et les inévitables déplacements demeurent des handicaps importants et il faut offrir localement un minimum de services et d'activités pour garder une âme et un intérêt au village.

L'éloignement relatif de plusieurs des services de base, des lieux d'enseignement et de la disponibilité de travail, constitue un handicap certain pour le développement de la municipalité. Dans la grande majorité des cas il est nécessaire de se déplacer sur plusieurs dizaines de kilomètres pour toute activité, pour accéder à un service ou même pour trouver un emploi correspondant à ses qualifications. Ces déplacements, relativement fréquents et longs, impliquent la nécessité presque absolue de disposer d'une automobile et d'y consacrer quotidiennement beaucoup de temps. Cette situation est peu favorable pour attirer des jeunes couples à s'établir dans la municipalité et d'y élever leur famille. Elle est aussi peu propice au maintien des personnes plus âgées qui ont besoin de divers services. Pour tous les Leclercvillois qui sont privés d'automobile, la faiblesse des services du transport en commun représente dès lors un handicap majeur pour demeurer dans la localité.

Si les citoyens ont identifié la beauté et la qualité du milieu comme des caractéristiques dominantes, ils déplorent en revanche le manque de lieux adaptés et sécuritaires pour profiter de ce milieu. Il n'existe pas à Leclercville de lieu public accessible et adéquatement aménagé qui serve de point de rencontre naturel des citoyens pour leurs sorties quotidiennes. Les parcs et espaces publics ne sont peu ou pas, pour l'instant, aménagés pour une utilisation par les citoyens : peu ou pas d'ombre, peu ou pas de bancs publics ou de mobilier urbain, pas de point d'eau, pas d'espace de repos, pas de sentier.... Les citoyens qui veulent profiter du grand air doivent se partager les rues, étroites ou passantes, avec la circulation automobile ou fréquenter un milieu peu agréable, non aménagé et qui leur offre peu ou pas de confort. Cette absence de point de rencontre est aussi un obstacle au maintien d'une vie sociale active.

L'absence d'hébergement adapté pour les personnes âgées ou d'habitation à loyer modique pour les autres besoins de la communauté a aussi été identifiée comme un handicap pour la municipalité. Si plusieurs alternatives ont été discutées, il est évident que la solution doit faire l'objet d'une réflexion profonde au sein de la municipalité : la clientèle éventuelle est-elle assez nombreuse? Est-il possible d'intéresser à nouveau un entrepreneur privé, considérant que l'établissement de la rue St Jean-Baptiste a dû fermer ses portes il y a quelques années? Un HLM ne serait-il pas une charge trop lourde pour une petite municipalité? Existe-t-il des programmes plus légers d'aide pour encourager le maintien à domicile ou la colocation? Aux problèmes de logement des personnes âgées s'ajoute aussi celui de l'hébergement des personnes qui prennent leur retraite et doivent quitter leur ferme : peuvent-ils trouver à Leclercville une habitation qui leur convienne?

Faute de solution adéquate, certains choisissent l'exode. Ces problèmes sont majeurs et aucune solution à court terme n'a pu être mise de l'avant lors de la consultation ou de l'élaboration de la politique MADA 2015-2020. Ils seront sans aucun doute au cœur de la réflexion pour la prochaine mise à jour de la politique MADA de Leclercville.

Enfin, les citoyens considèrent que la grande distance à franchir pour accéder au CLSC de Laurier Station est un obstacle pour l'accès aux soins de santé alors que le CLSC de Fortierville, situé à proximité, ne peut pour des raisons administratives offrir tous ses services aux citoyens de Leclercville.

Les valeurs et principes directeurs

Les valeurs sont à la base de tous nos choix, elles donnent un sens ou un objectif à chacune de nos actions en fonction de l'effet recherché sur l'humain. Si elles s'expriment avec quelques variantes entre les peuples, les valeurs sont presque universelles. Pour cette politique nous endossons totalement les valeurs exprimées dans « La politique municipalité amie des aînés et de la Famille de la MRC de Lotbinière -2015 »,

Les valeurs :

- L'accueil et l'ouverture à l'autre : les valeurs essentielles pour une vie en compagnie d'autres personnes ;
- L'entraide et la solidarité : les bases de la vie en groupe ou en communauté ;
- Le partenariat et la concertation : afin de joindre nos efforts pour une plus grande efficacité ;
- Le respect des personnes et du bien commun : pour que chacun soit respecté dans son humanité et que les biens privés et publics servent au développement des individus et de la communauté ;
- La qualité de vie par le bien-être et la sécurité : pour répondre aux aspirations personnelles de tout être ;

L'échange intergénérationnel : pour que les valeurs, les acquis, le savoir et la tradition se perpétuent.

Les principes directeurs :

- Élaborer des actions adaptées à la taille de la population de Leclercville: l'outil le plus efficace est celui qui est bien adapté aux caractéristiques culturelles et démographiques de la population ;
- Favoriser l'engagement social et l'entraide : deux forces de notre communauté, aptes à remplacer les structures complexes des organisations des grandes villes ;
- Consolider les actions en cours : profiter des acquis déjà bien adaptés et les compléter au besoin ;
- Favoriser la concertation entre les organismes : les ressources sont rares et la concertation optimise les efforts ;
- Prendre en compte les besoins de tous les citoyens : les familles avec des enfants de tous âges, les couples de personnes âgées et les personnes seules ;
- Assurer la cohérence entre cette politique et celle de la MRC : profiter des efforts communs déjà en place et y contribuer dans la mesure de notre possible.

Les principes directeurs sont moins « universels », ils orientent les actions en fonction des résultats escomptés et des caractéristiques de la communauté visée. Les principes directeurs retenus sont donc en fonction de la population et des actions propres à Leclercville.

Les projets soumis par les citoyens de Leclercville pour améliorer la qualité de vie des aînés et des familles.

Rassemblez une cinquantaine de citoyens, laissez leur exprimer leurs idées pour améliorer la qualité de vie et vous serez surpris de la quantité et de la variété des sujets touchés. Vous serez aussi surpris par la pertinence des propositions et la convergence des préoccupations exprimées. Parmi toutes les suggestions reçues, une quarantaine ressortent. Quarante trois projets, pour une si petite communauté avec ses moyens bien relatifs, c'est un défi énorme. Énorme, mais réalisable si la volonté et l'implication personnelle sont au rendez-vous, si on préfère une communauté dynamique à une communauté morte. Ces projets sont présentés en détail dans le plan d'action, en fonction de grands axes d'intervention de la société.

Il est cependant difficile de saisir la cohésion entre tous ces projets et au travers des onze axes proposés. On peut toutefois regrouper l'essentiel de ces suggestions en fonction de trois grandes préoccupations qui ressortent des discussions et recommandations des citoyens : le souci des personnes, l'intérêt pour une vie sociale épanouissante, la volonté de conserver et de jouir d'un milieu de vie exceptionnel. Ces préoccupations permettent à la municipalité d'identifier des cibles qui orientent les actions.

Le souci des personnes

C'est une des forces de notre petite communauté : les gens se connaissent et se préoccupent du bien-être de leur concitoyens. Cette préoccupation se reflète surtout dans les projets soumis concernant les personnes âgées ou en perte d'autonomie. On veut garder un contact principalement avec les personnes seules. On propose divers moyens pour venir en aide aux aînés : mise sur pied d'un système de référence des ressources aidantes, groupe de bénévoles ou d'étudiants pour les menus travaux d'entretien, ressources disponibles pour les besoins particuliers de transport, un service de popote, etc. Il y a aussi une grande préoccupation pour les personnes vieillissantes demeurant seules. Dans notre milieu, il est illusoire de s'imaginer qu'un quelconque service public pourra prendre en charge ces préoccupations. Les propositions mises de l'avant reposent toutes sur l'engagement social et l'entraide entre les citoyens.

C'est pourquoi la municipalité choisit comme cible de resserrer le filet social autour de ses citoyens les plus fragiles en s'appuyant sur l'entraide et la collaboration entre les individus plutôt que sur l'élaboration de programmes complexes.

Une vie sociale valorisante

Dans une petite communauté, il ne peut y avoir une multitude de services offerts pour combler les besoins de contacts sociaux et le soutien de pratique d'activités physiques. Les activités sociales prennent une place importante pour tisser et maintenir les liens entre les citoyens. C'est pourquoi les citoyens ont tout naturellement mis de l'avant plusieurs propositions concernant les activités offertes. La préoccupation est d'offrir des activités qui sont plus ouvertes pour tous, quel que soit leur âge ou leur condition physique. S'il est surtout question de consolider les activités déjà offertes, les citoyens ont aussi suggéré de compléter l'offre par des activités à caractère plus familial. On désire aussi favoriser l'accès à une plus grande diversité d'activités en prenant ou maintenant des ententes avec les municipalités voisines. Un centre d'échange de volumes est perçu comme un palliatif à l'absence d'une bibliothèque.

La municipalité prend pour cible d'offrir à ses citoyens des activités qui rassemblent le plus large éventail de personnes et tendent à combler les principales lacunes identifiées.

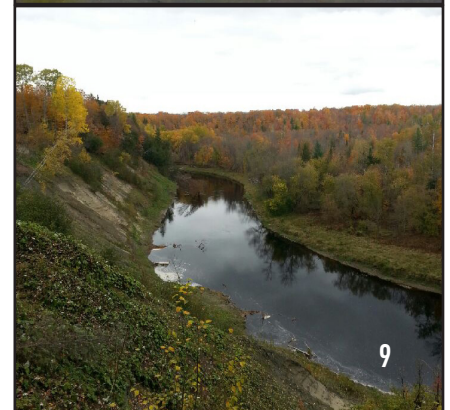
Un milieu de vie exceptionnel

Être entouré d'un beau milieu de vie est une chose, en profiter en est une autre. Actuellement, faute d'aménagements adéquats, les parcs et lieux publics de la municipalité sont peu fréquentés par les citoyens. Le manque d'un espace public où l'on peut se rencontrer, se détendre, profiter du milieu, faire un exercice physique sans être menacé par la circulation automobile est une lacune importante qui ressort des préoccupations exprimées. On se préoccupe donc de ces lieux publics, notamment le parc de l'île, le quai et le terrain des loisirs. On désire que ces lieux soient aménagés pour une plus grande utilisation par les citoyens de tous âges. On désire que ces milieux soient plus accueillants, conviviaux, sécuritaires et qu'ils tiennent compte des besoins de personnes âgées. On note aussi le manque de locaux adaptés pour certains services, l'absence d'un cadre légal pour protéger les caractéristiques architecturales de la municipalité ainsi que certains points à améliorer pour assurer la sécurité des citoyens.

La municipalité prend donc pour cible d'offrir à ses citoyens des lieux publics qui permettent de profiter pleinement des ressources locales dans un cadre sécuritaire et bien adapté pour les usages intergénérationnels, elle veut aussi contribuer à favoriser les saines habitudes de vie auprès de la population.

Le plan d'intervention

La consultation des citoyens a permis de proposer de nombreux projets, quarante-trois, afin de pallier aux lacunes identifiées. Ces projets sont regroupés selon les axes d'intervention généralement utilisés dans l'administration des communautés. Sous chaque axe d'intervention, les projets identifient les objectifs selon les années, les partenaires potentiels, évalue sommairement les coûts et les critères de performance pour évaluer le degré de réalisation. Cette liste de projets peut sembler ambitieuse mais réalisable si tous mettent l'épaulé à la roue. Une seule chose est certaine : seuls se réaliseront les projets que les gens de Leclercville auront le courage de mettre de l'avant.



Axe d'intervention No 1 : Communications et information

Constat : Plusieurs services disponibles sont méconnus des citoyens.

Objectif : Diffuser et rendre accessible en tout temps et pour tous les informations sur les services communautaires disponibles.

ACTIONS	CIBLE			CONTRIBUTION AUX SAINES HABITUDES DE VIE	ÉCHÉANCIER					INCIDENCE FINANCIÈRE	ACTEURS IMPLIQUÉS		COMMENTAIRES ET INDICATEURS DE RÉUSSITE	
	F	A	I		ANNÉE						Municipalité	Milieu		
					1	2	3	4	5					
1.1 Diffuser l'information à jour sur les différents services/activités offerts par la municipalité ou les organismes locaux	X	X		n.a.	X						\$	MO	Tous les organismes du milieu de Leclercville L'Écho des Falaises	I= Disponibilité de l'information dans L'Écho des Falaises, mise à jour de l'information sur le site internet de la municipalité C= La municipalité entend aussi relayer efficacement toute information sur les divers services offerts aux citoyens de Leclercville dans la MRC
1.2 Donner de l'information sur les moyens de transport en commun disponibles (séances d'information, articles dans le journal, etc)		X		n.a.	X						\$	F	MRC L'Écho des Falaises CEPAL Tout autre organisme	I= Séances d'information mises sur pied ou Articles pertinents publiés dans L'Écho des Falaises
1.3 Donner de l'information sur les services offerts par les CLSC (séances d'information, articles dans le journal, publication d'un carnet du citoyen)	X	X		n.a.	X						\$	MO	CLSC L'Écho des Falaises	I= Séances d'information mises sur pied Disponibilité de l'information sur les services offerts par le CLSC Articles pertinents publiés dans L'Écho des Falaises
1.4 Publier et mettre à jour périodiquement un carnet du citoyen contenant l'information sur les services disponibles dans la municipalité ou la MRC et accessibles aux personnes de la municipalité	X	X		n.a.			X				\$	MO	MRC Tout autre organisme	I= Carnet publié et mis à jour
F : famille A : ainés I : intergénérationnel		\$: moins de 5000 \$ \$\$: entre 5000 \$ et 10 000\$ \$\$\$: entre 10 000 \$ et 25 000\$ \$\$\$\$: 25 000 \$ et plus			MAIRE: Compte tenu du très faible nombre d'employés municipaux, les membres du conseil verront à la mise en oeuvre et au suivi de chacune des actions, selon leur champ de responsabilité.					Rôle de la municipalité: MO: Maître d'œuvre P: Partenaire F: Facilitateur A: Ambassadeur				

Axe d'intervention No. 2: Engagement social et citoyen

Constat : Il manque un organisme qui coordonne les différentes actions de bénévolat au sein de la municipalité et qui réalise certaines de ces actions. - L'implication de plusieurs personnes comme bénévole à Leclercville est essentielle pour que la plupart des services communautaires puissent être offerts. Le rôle des bénévoles n'est pas assez valorisé. Il y a un manque de communication et de concertation entre les différents organismes de Leclercville ; les groupes ont peu d'occasions d'échange entre eux sur leurs actions respectives.

Objectif : Initier et coordonner les actions bénévoles au sein de la municipalité. Reconnaître l'apport des bénévoles au sein de la municipalité. Favoriser les échanges et la concertation entre les groupes.

ACTIONS	CIBLE			CONTRIBUTION AUX SAINES HABITUDES DE VIE	ÉCHÉANCIER					INCIDENCE FINANCIÈRE	ACTEURS IMPLIQUÉS		COMMENTAIRES ET INDICATEURS DE RÉUSSITE	
	F	A	I		ANNÉE						Municipalité	Milieu		
					1	2	3	4	5					
2.1 Organiser une réunion annuelle d'échange sur la planification des activités prévues par les différents groupes	X	X		n.a.	X						\$	MO	CABL Tous les organismes du milieu de Leclercville	I=Activité réalisée ou non, succès de l'activité C=Permet d'établir/consolider les liens et le dialogue entre les différents organismes, favorise la concertation, facilite la planification des activités et les actions d'information
2.2 Mettre sur pied un comité dont la mission est de coordonner les actions bénévoles de support social dans la municipalité et d'initier certaines activités	X	X		n.a. NOM Suggéré : Comité d'Action Bénévole de Leclercville (CABL)		X					\$	MO	Tous les organismes du milieu de Leclercville	I=Organisme opérationnel mis sur pied C=Plusieurs actions nécessitent un certain travail pour leur mise en place et un suivi annuel. Collaboration attendue de la part de tous les organismes
2.3 Organiser une activité annuelle de reconnaissance pour les bénévoles de tous les organismes	X	X		n.a.		X					\$	MO	Tous les organismes du milieu de Leclercville	I= Activité de reconnaissance mise sur pied
2.4 Mettre sur pied un comité de suivi de l'application de la politique MADA-Famille de la municipalité					X						\$	MO	Participants des principaux organismes	I= Bilan annuel des activités réalisées
F : famille A : ainés I : intergénérationnel		\$: moins de 5000 \$ \$\$: entre 5000 \$ et 10 000\$ \$\$\$: entre 10 000 \$ et 25 000\$ \$\$\$\$: 25 000 \$ et plus			MAIRE: Compte tenu du très faible nombre d'employés municipaux, les membres du conseil verront à la mise en oeuvre et au suivi de chacune des actions, selon leur champ de responsabilité.					Rôle de la municipalité: MO: Maître d'oeuvre P: Partenaire F: Facilitateur A: Ambassadeur				

Axe d'intervention No.3 : Soutien communautaire

Constat : L'entraide et la collaboration permet de combler à peu de frais plusieurs lacunes et est une solution facilement applicable dans un environnement limité comme celui de Leclercville.

Objectif : Optimiser l'utilisation des ressources locales et l'entraide pour combler les lacunes identifiées.

ACTIONS	CIBLE			CONTRIBUTION AUX SAINES HABITUDES DE VIE	ÉCHÉANCIER					INCIDENCE FINANCIÈRE	ACTEURS IMPLIQUÉS		COMMENTAIRES ET INDICATEURS DE RÉUSSITE
	F	A	I		ANNÉE						Municipalité	Milieu	
					1	2	3	4	5				
3.1 Mise sur pied d'une popote qui fournit à l'occasion ou sur une base plus régulière des repas équilibrés aux personnes seules		X		Contribue à une saine alimentation				X		\$	f	Fermières	I=Mise sur pied du service C= Un coût minimal est chargé aux usagers
3.2 Mettre sur pied un groupe d'entraide pour l'échange de services d'entretien léger (menus travaux de réparation et entretien)		X		Contribue à fournir un milieu de vie confortable et sécuritaire	X					\$	P	CABL	I=Groupe mis sur pied, absence de travaux en plan chez les aînés ciblés C=Prioriser les échanges de services comme sorte de «rémunération.» Ne touche pas les travaux majeurs ou spécialisés.
3.3 Élaborer une liste des étudiants qui effectuent des travaux légers (gazon, peinture, pelletage...)		X	X	Contribue à fournir un milieu de vie confortable et sécuritaire	X					\$	F	CABL	I=Groupe fonctionnel mis sur pied, utilisation du service
3.4 Explorer la possibilité de mettre sur pied un service de commandes téléphoniques et de livraison d'épicerie		X		Contribue à une saine alimentation	X					\$	F	CABL	I=Service mis sur pied ou contacts négatifs confirmés
3.5 Maintenir-améliorer les ententes avec les municipalités voisines pour l'utilisation par les citoyens de Leclercville des services (terrain de jeu, piscine, gymnase, cours divers...) qu'elles offrent.	X	X		Encourage l'activité physique	X					\$	MO	OTJ Age d'or	I=Nombre de services couverts par des ententes
3.6 Élaborer une liste de bénévoles en fonction de leurs différents champs d'intérêt.		X		Contribue à fournir un milieu de vie confortable et sécuritaire et à répondre aux besoins des aînés			X			\$	F	CABL	I= Disponibilité d'une liste de bénévoles

F : famille
A : aînés
I : intergénérationnel

\$: moins de 5000 \$
\$\$: entre 5000 \$ et 10 000\$
\$\$\$: entre 10 000 \$ et 25 000\$
\$\$\$\$: 25 000 \$ et plus

MAIRE: Compte tenu du très faible nombre d'employés municipaux, les membres du conseil verront à la mise en oeuvre et au suivi de chacune des actions, selon leur champ de responsabilité.

Rôle de la municipalité:
MO: Maître d'oeuvre
P: Partenaire
F: Facilitateur
A: Ambassadeur

Axe d'intervention No.4: Respect et inclusion sociale

Constat : Il y a peu d'occasion de contacts entre les citoyens en dehors des fêtes et activités sportives. Plusieurs citoyens vivent seuls dans leur demeure, certains ayant peu de contacts avec l'extérieur peuvent souffrir d'isolement.

Objectif : Favoriser des échanges variés entre les différents groupes de citoyens.

ACTIONS	CIBLE			CONTRIBUTION AUX SAINES HABITUDES DE VIE	ÉCHÉANCIER					INCIDENCE FINANCIÈRE	ACTEURS IMPLIQUÉS		COMMENTAIRES ET INDICATEURS DE RÉUSSITE					
	F	A	I		ANNÉE						Municipalité	Milieu						
					1	2	3	4	5									
4.1 Mettre sur pied un club-contact qui repère les aînés les plus vulnérables et garde un contact avec eux		X		Contribue à fournir un milieu de vie confortable et sécuritaire	X						\$	F	CABL	I=Obtenir le CR des rencontres ou contacts pour les quelques personnes les plus susceptibles de souffrir d'isolement C=Prioriser les échanges de voisinage/parenté				
4.2 Mettre sur pied une activité (vente trottoir/marché aux puces) permettant l'échange ou la vente d'objets divers	X	X		n.a.		X					\$	F	CABL	I=Activité réalisée, succès de l'activité C=Une activité planifiée sur une seule journée est en place et populaire dans plusieurs municipalités Cette activité est généralement associée à une "fête de rue"				
4.3 Réinstaurer l'accueil des nouveaux citoyens : nouveaux arrivants ou enfants		X		n.a.				X			\$	P	CABL	I=Nombre de nouveaux arrivants accueillis vs non accueillis				
4.4 Rendre disponible un local permettant l'échange ou la vente de vêtements, de jeux, d'équipements sportifs, d'artisanat, etc.,	X	X		n.a.				X			\$	P	COCEL, municipalité	I= local disponible				
F : famille A : aînés I : intergénérationnel													\$: moins de 5000 \$ \$\$: entre 5000 \$ et 10 000\$ \$\$\$: entre 10 000 \$ et 25 000\$ \$\$\$\$: 25 000 \$ et plus		MAIRE: Compte tenu du très faible nombre d'employés municipaux, les membres du conseil verront à la mise en oeuvre et au suivi de chacune des actions, selon leur champ de responsabilité.		Rôle de la municipalité: MO: Maître d'œuvre P: Partenaire F: Facilitateur A: Ambassadeur	

Axe d'intervention No.5 : Loisirs, sports et culture

Constat : Avec le temps, l'offre d'activités se sclérose et il est nécessaire de renouveler les activités offertes pour rejoindre un plus large éventail de citoyens avec des activités diversifiées en fonction des goûts, de l'âge et de la condition physique.

Objectif : Encourager la participation aux activités physiques et les contacts entre les citoyens.

ACTIONS	CIBLE			CONTRIBUTION AUX SAINES HABITUDES DE VIE	ÉCHÉANCIER					INCIDENCE FINANCIÈRE	ACTEURS IMPLIQUÉS		COMMENTAIRES ET INDICATEURS DE RÉUSSITE	
	F	A	I		ANNÉE						Municipalité	Milieu		
					1	2	3	4	5					
5.1 Organiser des journées d'activités familiales ex, une journée de sports hivernaux (patinage, glissades...), activités estivales au parc de l'île, journées pêche en ville etc.	X	X		Encourage l'activité physique et le plein air pour une de tous âges	X						\$	P	OTJ-jeunes, âge d'Or Comité du quai Comité bassin versant rivière du Chêne Comité de l'île	I= activités organisées C= Prévoir des activités pour tous les groupes d'âge C : possibilité de jumelage avec d'autres événements : ex semaine de relâche etc. Certains équipements pourraient faciliter la participation ex : des petites structures pour aider les jeunes et aînés à patiner etc.
5.2 Mise sur pied d'une bibliothèque municipale sous forme de club d'échange de livres		X		Contribue à fournir un milieu de vie confortable et sécuritaire	X						\$	F	CDECL CABL Commission scolaire	I=Club échange mis sur pied. Nombre de volumes récupérés et échangés Succès de la collecte de volumes
5.3 Organiser des cours et activités d'initiation à l'informatique, incluant la possibilité de parrainage Jeunes-aînés		X	X	n.a.			X				\$	F	Âge d'or CABL	I= Cours offerts C=L'informatique est maintenant un moyen de rencontre et d'information très apprécié.
5.4 Gérer les activités sur le quai de façon à ce que les citoyens de Leclercville l'utilisent davantage	X	X		Encourage l'activité physique et le plein air	X						\$	P	Comité du quai	I=Niveau de fréquentation par les citoyens de Leclercville C : Les citoyens de Leclercville ont perdu le plaisir d'aller au quai en raison du type d'achalandage actuel.
5.5 Installer au terrain de jeu ou intégrer lors des fêtes publiques des activités destinées aux adolescents	X			Encourage l'activité physique et le plein air			X				\$\$	P	OTJ-Jeunes	ex. : skate, snowboard, chasse aux trésors (le long du sentier nature) I=Aménagements réalisés et activités organisées
5.6 Mise sur pied d'un club de lecture	X	X		Encourage le maintien de l'activité mentale	X						\$	F	CABL	I= club de lecture mis sur pied
F : famille A : aînés I : intergénérationnel		\$: moins de 5000 \$ \$\$: entre 5000 \$ et 10 000\$ \$\$\$: entre 10 000 \$ et 25 000\$ \$\$\$\$: 25 000 \$ et plus			MAIRE: Compte tenu du très faible nombre d'employés municipaux, les membres du conseil verront à la mise en oeuvre et au suivi de chacune des actions, selon leur champ de responsabilité.					Rôle de la municipalité: MO: Maître d'œuvre P: Partenaire F: Facilitateur A: Ambassadeur				

Axe d'intervention No.6: Parcs et espaces verts

Constat : Faute d'aménagements incitatifs, les parcs et lieux publics sont peu utilisés par les citoyens. Le peu d'occasions de rencontre entre les citoyens est moins favorable au maintien du tissu social.

Objectif : Faciliter aux citoyens le plein usage du quai et du parc de l'île comme lieux privilégiés pour jouir des plus beaux sites touristiques de la municipalité.

ACTIONS	CIBLE			CONTRIBUTION AUX SAINES HABITUDES DE VIE	ÉCHÉANCIER					INCIDENCE FINANCIÈRE	ACTEURS IMPLIQUÉS		COMMENTAIRES ET INDICATEURS DE RÉUSSITE		
	F	A	I		ANNÉE						Municipalité	Milieu			
					1	2	3	4	5						
6.1 Compléter l'aménagement du parc de l'île pour en faire un lieu privilégié de rencontre et d'activités intergénérationnelles pour les citoyens : planter des arbres, installer une pergola offrant ombrage et abri contre la pluie, délimiter des sentiers sécuritaires, paysager et éclairer le site, installer quelques attractions : exemple : pétanque, carré de sable etc.	X	X		Encourage l'activité physique et le plein air					X	\$\$\$\$	MO	Comité de l'île OTJ Âge d'or	I=Nombre et pertinence des aménagements réalisés pour l'usage par les citoyens, utilisation par les citoyens C : Adapter les équipements du parc de l'île pour faciliter la pratique d'activités physiques par tous : sentier adapté pour poussettes et marchettes, anneau de glace, centre d'activités pour aînés, rampes et marches pour les descentes etc.		
6.2 Installer au quai et au parc de l'île des affiches et des distributeurs de sacs pour inciter les propriétaires de chiens à ramasser les excréments	X			n.a.	X					\$	MO	Comité du Quai Comité de l'île	I=Travaux effectués Améliorations à la propreté		
6.3 Compléter les aménagements au quai (toilettes, bancs, pavage, stationnement, espaces réservés aux piétons etc.) pour en faire un lieu privilégié de rencontre et d'utilisation par les citoyens	X			n.a.				X		\$\$\$\$	MO	Comité du Quai	I=Aménagements effectués. Fréquentation du quai		
6.4 Intégrer aux sentiers (en place ou à construire) des segments parallèles d'hébertisme	X			n.a.					X	\$\$	P	Sentier-Nature CDECL	I= mise en place de segments d'hébertisme attrayants pour les jeunes		
6.5 : Installer des bancs de repos (et poubelles au besoin) dans les côtes des rues Marie-Victorin et St Jean-Baptiste		X		n.a.			X			\$	MO		I=Bancs mis en place C : des bancs pourraient aussi être installés en d'autres endroits stratégiques de la municipalité (ex.rue du Quai)		
6.6 : Compléter l'aménagement du terrain de jeux pour en faire un endroit plus convivial et accueillant: planter des arbres pour offrir de l'ombrage, installer quelques bancs publics, rendre accessible la toilette sur une plus grande plage d'heures, installer une buvette	X			Encourage l'activité physique et le plein air			X			\$	P	OTJ	I= aménagements réalisés		
F : famille A : aînés I : intergénérationnel													\$: moins de 5000 \$ \$\$: entre 5000 \$ et 10 000\$ \$\$\$: entre 10 000 \$ et 25 000\$ \$\$\$\$: 25 000 \$ et plus	MAIRE: Compte tenu du très faible nombre d'employés municipaux, les membres du conseil verront à la mise en oeuvre et au suivi de chacune des actions, selon leur champ de responsabilité.	Rôle de la municipalité: MO: Maître d'oeuvre P: Partenaire F: Facilitateur A: Ambassadeur

Axe d'intervention No.7 : Santé

Constat : Malgré sa proximité, le CLSC de Fortierville ne peut offrir tous les services aux citoyens de Leclercville.

Objectif : Permettre aux citoyens de Leclercville l'accès à tous les services du CLSC de Fortierville

ACTIONS	CIBLE			CONTRIBUTION AUX SAINES HABITUDES DE VIE	ÉCHÉANCIER					INCIDENCE FINANCIÈRE	ACTEURS IMPLIQUÉS		COMMENTAIRES ET INDICATEURS DE RÉUSSITE
	F	A	I		ANNÉE						Municipalité	Milieu	
					1	2	3	4	5				
7.1 Rendre possible l'accès à tous les services du CLSC de Fortierville	X	X		n.a.					X	\$	A	CLSC	C=Démarches administratives à réaliser auprès des autorités des deux régions administratives I= qualité/quantité des démarches entreprises

Axe d'intervention No.8 : Sécurité

Constat : Lors des consultations, quatre points furent identifiés pour améliorer la sécurité au village

Objectif : Corriger les lacunes identifiées

ACTIONS	CIBLE			CONTRIBUTION AUX SAINES HABITUDES DE VIE	ÉCHÉANCIER					INCIDENCE FINANCIÈRE	ACTEURS IMPLIQUÉS		COMMENTAIRES ET INDICATEURS DE RÉUSSITE			
	F	A	I		ANNÉE						Municipalité	Milieu				
					1	2	3	4	5							
8.1 Augmenter l'éclairage de la rue Ste Philomène	X	X		Contribue à fournir un milieu sécuritaire, encourage l'activité physique	X					\$	MO		I=Travaux effectués			
8.2 Élargir la toiture de l'entrée du coté et installer des pare- glace au toit du centre communautaire		X		Contribue à fournir un milieu de vie confortable et sécuritaire	X					\$	MO		I=Travaux effectués			
8.3 Augmenter le respect des règlements de circulation dans la municipalité	X	X		Contribue à fournir un milieu sécuritaire, encourage l'activité physique	X					\$	A	SQ	I=Respect des limites de vitesse, pas de course ou de départ fulgurant			
8.4 : Augmenter la sécurité pour les piétons dans la rue St Jean Baptiste	X	X		Contribue à fournir un milieu sécuritaire, encourage l'activité physique et le plein air		X				\$\$\$	MO	MTQ	I= améliorations apportées C= Une analyse des différentes possibilités devra être effectuée au préalable			
8.5 Corriger la pente du trottoir face à la quincaillerie C.E.Beudet		X		Contribue à fournir un milieu sécuritaire			X			\$	MO	Municipalité	I= pente corrigée			
8.6 Installer des boîtes à sable/sel aux 2 entrées du centre communautaire		X		Contribue à fournir un milieu sécuritaire	X					\$	MO	Municipalité	I= Boîtes installées			
F : famille A : ainés I : intergénérationnel													\$: moins de 5000 \$ \$\$: entre 5000 \$ et 10 000 \$ \$\$\$: entre 10 000 \$ et 25 000 \$ \$\$\$\$: 25 000 \$ et plus	MAIRE: Compte tenu du très faible nombre d'employés municipaux, les membres du conseil verront à la mise en oeuvre et au suivi de chacune des actions, selon leur champ de responsabilité.	Rôle de la municipalité: MO: Maître d'oeuvre F: Facilitateur	P: Partenaire A: Ambassadeur

Axe d'intervention no.9 : Espaces extérieurs et bâtiments

Constat : IlConstats : La cour de l'école présente un environnement peu propice pour les élèves. Il n'y a pas de local communautaire dont l'accès est libre pour les citoyens. Le club de l'âge d'or a besoin d'un local pour remiser ses équipements.

Objectif : Améliorer l'aménagement de la cour d'école pour les élèves : Offrir aux citoyens un local ayant une large plage horaire pour la pratique d'activités individuelles Doter le club de l'âge d'or d'un espace de rangement adéquat.

ACTIONS	CIBLE			CONTRIBUTION AUX SAINES HABITUDES DE VIE	ÉCHÉANCIER					INCIDENCE FINANCIÈRE	ACTEURS IMPLIQUÉS		COMMENTAIRES ET INDICATEURS DE RÉUSSITE
	F	A	I		ANNÉE						Municipalité	Milieu	
					1	2	3	4	5				
9.1 Se doter d'un local communautaire abritant une bibliothèque, des ordinateurs avec un accès internet, un espace repos etc.	X	X		n.a.	X					\$\$	P	CDECL	I=Disponibilité du local
9.2 Compléter les aménagements de la cour d'école pour les élèves	X			Encourage l'activité physique et le plein air				X		\$\$	A	Commission scolaire, regroupement de parents Fabrique	I= aménagements effectués ou solutions alternatives mises de l'avant
9.3 Se doter d'un local pour le rangement du matériel du club de l'âge d'or		X		n.a.		X				\$	P	Âge d'or	I= Local disponible
9.4 Se doter d'un local pour le rangement du matériel du club des fermières						X				\$	P	Fermières	I= Local disponible

Axe d'intervention No.10: Transports

Constat : La disponibilité de moyens de transport est une condition essentielle pour assurer une certaine qualité de vie à Leclercville

Objectif : Pallier les lacunes existantes au réseau de transport communautaire disponible.

ACTIONS	CIBLE			CONTRIBUTION AUX SAINES HABITUDES DE VIE	ÉCHÉANCIER					INCIDENCE FINANCIÈRE	ACTEURS IMPLIQUÉS		COMMENTAIRES ET INDICATEURS DE RÉUSSITE
	F	A	I		ANNÉE						Municipalité	Milieu	
					1	2	3	4	5				
10.1 Mettre sur pied un groupe de bénévoles pour les besoins de transport		X		n.a.	X					\$	F	CABL	I= groupe de bénévole mis sur pied et opérationnel, nombre de signalements de personnes en manque de transport C=Prioriser les échanges de voisinage/parenté ; un entrepreneur privé pourrait aussi être intéressé à fournir ce service

Axe d'intervention No.11 : Urbanisme

Constat : Aucune réglementation n'existe pour protéger le cachet typique de la municipalité

Objectif : Préserver le cachet de la municipalité

ACTIONS	CIBLE			CONTRIBUTION AUX SAINES HABITUDES DE VIE	ÉCHÉANCIER					INCIDENCE FINANCIÈRE	ACTEURS IMPLIQUÉS		COMMENTAIRES ET INDICATEURS DE RÉUSSITE
	F	A	I		ANNÉE						Municipalité	Milieu	
					1	2	3	4	5				
11.1 Élaborer un plan d'urbanisme visant à protéger les caractéristiques architecturales de la municipalité	X	X		n.a.					X	\$	MO		I=Plan adopté C=La beauté de la municipalité est un des points forts identifiés lors des consultations. Nécessite l'apport de professionnels de l'architecture et urbanistes.

Cette liste de projets, toute ambitieuse qu'elle soit, est loin d'être exhaustive; elle ne reflète qu'une partie, la principale espérons le, de tout ce qui fut avancé lors des consultations. Au demeurant, elle est flexible et ouverte : les projets peuvent et même doivent s'ajuster en cours de route en fonction des ressources disponibles ou de la situation qui évolue, ils doivent être en constante évolution afin de répondre aux besoins en temps réel.

Toutefois, pour cette édition de la politique famille-aînés de Leclercville, il y a deux groupes de citoyens qui semblent sous-représentés parce qu'on ne retrouve pas de projet qui les vise directement: les baby boomers et les adolescents. Ils sont cependant des ressources importantes pour que puissent être mis en œuvre plusieurs des projets soumis et ils en sont aussi souvent les bénéficiaires-participants. Comme bien d'autres acteurs silencieux, ils sont aussi au cœur de nos préoccupations.

La vie dans un milieu rural présente certes de grands avantages : la qualité de vie et du milieu y sont incomparables. Les choses y sont à une échelle beaucoup plus humaine, on ne s'y sent pas perdus dans la foule. Mais cela présente aussi quelques inconvénients : il y a moins de service à proximité, moins de services déjà tout organisés, moins de monde pour s'en occuper. C'est sûrement ce qui a incité les citoyens à mettre un accent très spécial sur l'autonomie dans les déplacements et l'entraide, et à proposer plusieurs projets, dont l'envergure et l'approche sont bien adaptée à la taille de la municipalité. Notre défi est maintenant de se donner la main pour réaliser ces objectifs.

Annexe 1 :

Bilan de la « Politique familiale de la MRC de Lotbinière » (2008)

La dernière politique familiale de la MRC de Lotbinière « Pour une Vision Famille. Politique familiale municipale » fut adoptée en 2008.

Dans cette politique, les 18 municipalités, 18 écoles et 21 organismes ont adhéré à une vision commune : Dans l'esprit de la politique familiale qui veut développer la Vision famille... nous voulons apporter aux parents...valorisation et soutien continu.... (page 11).

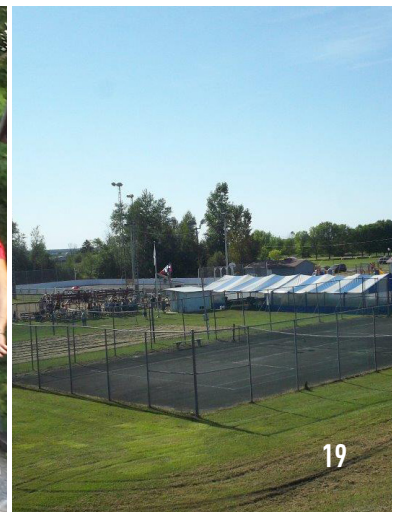
Le plan d'action mis de l'avant ne cernait pas de projets en particulier, mais traduit la volonté de passer de la parole aux actes (p.13) en suggérant des actions possibles dans différents champs d'intervention, en concertation avec la MRC, avec d'autres municipalités, avec la commission scolaire ou entre les organismes de la municipalité.

Un bref regard sur les actions des dernières années nous permet d'affirmer que, même sans une structure définie pour le suivi, plusieurs actions de la municipalité de Leclercville ont été imprégnées de l'esprit de la politique familiale qui avait été adoptée, principalement dans les champs d'intervention « Valorisation et intégration des familles », « Santé, sécurité et environnement » et « Éducation, loisirs et culture ».

Il est souvent difficile de caractériser une action en fonction d'un seul champ d'intervention, la même action pouvant couvrir plusieurs aspects de la politique, notons toutefois les actions suivantes, de la municipalité ou de ses mandataires, qui ont eu cours de façon continue ou non, au cours des dernières années et qui s'inspirent de l'esprit de la politique familiale qui avait été adoptée :

- Mise à la disposition au profit des citoyens et des élèves de l'école de la salle municipale pour des activités sociales, sportives ou familiales ;
- Mise à la disposition au profit des citoyens et des groupes du chalet des loisirs un espace sécuritaire et bien adapté à différents besoins ;
- Organisation d'activités participatives annuelles lors d'un tournois de balle, de la campagne de financement « La descente des canards » ou du tournoi de hockey bottines ;
- Intégration lors de ces événements, d'activités de type familiales : jeux pour les plus jeunes, spectacles etc.
- Entretien d'un terrain de jeux sécuritaire et facilement accessible dans un environnement naturel agréable, incluant une aire de jeux adaptés pour les plus petits ;
- Entretien d'un quai accessible, lieu de rencontre et de socialisation pour les citoyens de tous âges ;
- Ententes avec la commission scolaire pour mettre la salle municipale à la disposition des élèves de l'école La Falaise pour les activités d'éducation physique ;
- Entente avec la municipalité de Lotbinière pour l'accès des jeunes de Leclercville à un terrain de jeu estival supervisé par des moniteurs ;
- Activité d'accueil aux nouveaux arrivants ;
- Existence d'un sentier pédestre ;
- Mise sur pied d'un journal local pour diffuser l'information sur les divers services et activités offertes aux familles ;
- Information dans le journal local sur la disponibilité des adolescents ayant suivi un cours pour acquérir les connaissances requises pour effectuer le gardiennage des plus jeunes ;
- Nomination d'une élue responsable du dossier famille-aînés auprès du conseil municipal.

La liste pourrait évidemment être plus détaillée et complète, après une analyse exhaustive de toutes les actions des dernières années. Elle est cependant suffisamment éclairante pour permettre d'affirmer que la dernière politique familiale a permis d'insuffler ou de maintenir dans une vaste gamme des actions de la municipalité, une Vision Famille, qui se traduit par un ensemble de petits gestes qui contribuent à apporter aux parents valorisation et support continu.



Membres du comité MADA-Famille



Sur la photo : Nicole Lemay, Christian Hébert, Lisette Germain, Pierre Bluteau, Johanne Paquet, Gilles Lamontagne et Sylvie Lemay.
Absents sur la photo : Robert Leclerc, Karine Pilote et Hélène Cyr.

Mes commentaires

A) Quels projets sont à mes yeux les plus pertinents...les plus intéressants ?

B) À quel projet/organisme est-ce que j'aimerais participer ? Comment vais-je améliorer ma participation ?

C) Dans quel projet est-ce que j'aimerais m'impliquer comme bénévole ?

